

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingt-et-une jour d'avril 2008 à 19h30** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

08-04-128

Modification des prix des terrains 190 et 200 rue Demers Ouest

ATTENDU le conseil désire modifier le prix des terrains situés au 190 et au 200 rue Demers Ouest afin de s'ajuster au marché de terrains présentant une contrainte de qualité de sol;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est résolu sur division de modifier les résolutions nos 08-03-076 et 08-03-077 afin d'en modifier les prix de vente des terrains suivants :

- 190 Demers Ouest (lot 247-5-16)	8000\$,
- 200 Demers Ouest (lot 247-5-17)	8000\$;

Que le maire et le greffier sont autorisés à signer les contrats à intervenir.

Pour : Martin Sévégné, Me Serge Bizier, Fernand Ruel, André Bergeron, Claude Côté

Contre : Monique Carré

ADOPTÉE

08-04-129

Soirée & Gala Hommage aux bénévoles Centre d'Action bénévole

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'acheter deux billets pour la soirée et gala Hommage aux bénévoles organisé par le Centre d'Action Bénévole de l'Érable à Plessisville au coût de 20 \$ chacun.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

08-04-130

Levée de la séance spéciale

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière